

Publié le 2014-06-25

Philippe Yvin (Société du Grand Paris) : «La mobilité est un facteur de cohésion sociale»



Pour Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, l'enjeu est immense.

Décideurs. Quelle feuille de route vous êtes-vous fixé à la tête de la Société du Grand Paris (SGP) ?
Philippe Yvin. Les décisions du gouvernement annoncées le 6 mars 2013 sur le Nouveau Grand Paris des transports constituent ma feuille de route. Il faut tenir les délais de réalisation et respecter les phasages prévus. Je souhaite mettre l'accent sur la contribution de la SGP au Grand Paris de l'aménagement et du logement et sur la dimension environnementale de nos travaux, notamment la question des déblais.

Décideurs. Le Grand Paris Express est-il un projet vital pour l'Île-de-France ?

P. Y. J'ai parcouru les nouvelles lignes du réseau, en m'arrêtant sur les lieux des futures gares. Sur le terrain, j'ai constaté l'extrême pertinence du projet : il facilitera la vie quotidienne, il soutiendra le développement économique et urbain de la région et il désenclavera les quartiers populaires de la périphérie. J'insiste sur ce point car il n'y a pas d'intégration possible là où l'on est enfermé dans son quartier. La mobilité est donc pour moi un facteur de cohésion sociale aussi important que l'éducation ou la culture.

Décideurs. Comptez-vous accélérer les projets de transports, ceux dédiés à l'aménagement urbain et à la construction de logement ?

P. Y. La SGP est chargée de construire le futur réseau de transports du Grand Paris et moins directement de la question de l'aménagement. Néanmoins, il est important de penser simultanément les transports et le logement pour tirer le maximum de bénéfices de l'arrivée de l'infrastructure sur les territoires. C'est pourquoi il est important que les opérateurs publics parmi lesquels la SGP, l'Etablissement public foncier d'Île-de-France, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), et l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) partagent leurs réflexions et leurs propositions pour une vision plus large de l'aménagement, même si nous n'avons pas vocation, de façon isolée, à engager nous-même des projets de ce type. Bien sûr, la SGP devra apporter une contribution significative à l'objectif, fixé par la loi, de construire 70 000 logements neufs par an. Nous réaliserons, à proximité de chaque gare, où ce sera techniquement possible, des opérations immobilières majoritairement composées de logements aux statuts diversifiés. Pour ce qui est d'accélérer le projet de transports, rappelons que le Grand Paris Express est un projet sur le moyen terme, qui nécessite du temps dans sa conception, puis dans sa construction. Gardons-nous des annonces et tenons les objectifs !

Décideurs. Qu'est-il prévu pour le volet infrastructure du Grand Paris Express ?

P. Y. Ce que nous devons réussir avec le Grand Paris Express, c'est transformer le temps de transport en

temps utile. C'est pourquoi l'infrastructure doit être conçue comme le métro le plus digital du monde ! Pour optimiser son fonctionnement mais aussi pour offrir aux voyageurs des activités nouvelles, des offres de contenus et des services, notamment d'hyperproximité. Chaque déplacement sera l'occasion de nouvelles aménités. Les investisseurs doivent savoir qu'ils bénéficieront d'une infrastructure maillée de technologies numériques de dernière génération et d'une ampleur inédite : 205 km de lignes, 72 nouvelles gares et 2 millions de voyageurs par jour !

Décideurs. Certains acteurs privés dénoncent un trop plein de fiscalité qui pousse certains groupes de distribution notamment à implanter leurs entrepôts hors du Grand Paris. Qu'en pensez-vous ?

P. Y. Le Grand Paris Express bénéficie d'un soutien puissant des acteurs économiques. C'est fondamental pour la réussite du projet. Vous savez, le développement économique est très fortement lié à l'écosystème qui lui est associé. De ce point de vue, les décisions publiques, en matière de transport et de réseaux de communication, mais aussi d'éducation et de recherche, sont essentielles pour l'attractivité du territoire. Les entreprises n'ont aucune difficulté à soutenir le projet, même au travers de leurs contributions fiscales, dès lors qu'elles ont la certitude que nous allons favoriser les conditions de la croissance en Île-de-France avec une meilleure attractivité et une compétitivité renforcée. C'est précisément ce que nous voulons réussir.

DECIDEURS
STRATEGIE FINANCE DROIT

magazine du groupe


LEADERS LEAGUE